

# Genève & culture

Didier Super s'est métamorphosé en bête de scène pour Voix de Fête, qui a tout du grand cru cette année Page 20

MAGALI GIRARDIN



## Bataille judiciaire

# Un inestimable sarcophage va être restitué à la Turquie

**Le sarcophage romain séquestré aux Ports Francs va retourner en Turquie: son détenteur retire son recours**

Sophie Roselli

La saga judiciaire s'achève enfin pour l'extraordinaire sarcophage romain en marbre blanc représentant les douze travaux d'Hercule. Après sept ans de procédure, cette pièce rarissime va pouvoir être restituée prochainement à son pays d'origine, puisqu'elle est reconnue comme étant issue d'une fouille clandestine et exportée illégalement de Turquie, a appris la Tribune de Genève.

L'affaire se déclenche en 2010, lors d'un contrôle des douanes aux Ports Francs de Genève. «Nous avions recueilli une information: une pièce très intéressante se trouvait chez un entrepreneur. Ses dix box ont été fouillées et, dans l'un d'eux, au milieu de la salle, sous une couverture, se trouvait un sarcophage de marbre», nous confiait en 2015 Jérôme Coquoz, directeur d'arrondissement des douanes à Genève. L'enquête révèle que l'un des plus grands collectionneurs d'objets antiques dans le monde, le Vaudois Jean Claude Gandur, a été approché pour acquérir le sarcophage mais a décliné l'offre. Le manque de traçabilité de cet objet exceptionnel suscite en fait toutes les suspensions.

### Reviement cette semaine

Alerté, l'Office fédéral de la culture assure que l'objet provient des ateliers de la cité antique de Dokimeion, dans l'actuelle région



Les scènes qui ornent les flancs du sarcophage ont probablement été sculptées dans un atelier de Pergé peu avant l'an 200.

d'Antalya, en Turquie. Pour les spécialistes des biens culturels, il ne peut que provenir d'une fouille clandestine et d'une exportation illégale. La Turquie réclame alors sa restitution par une commission rogatoire.

Pour les besoins de l'enquête, le procureur genevois Claudio Mascotto se rend sur place en 2013, procède à des relevés photographiques, demande deux expertises minéralogiques afin d'analyser d'éventuelles traces de

sol d'enfouissement et déterminer la provenance du marbre. Le verdict tombe en 2015: il ordonne la restitution du bien à la Turquie. Une décision contestée par les détenteurs de l'objet mais confirmée en 2016 par la Chambre pénale de recours: «Il paraît suffisamment établi que le sarcophage saisi a été illicitement excavé de la nécropole de Pergé, avant 1991 ou entre 2000 et 2002, puis, de manière tout aussi illégale, exporté de Turquie et importé en Suisse.» Là en-

core, la décision fait l'objet d'un recours, cette fois au Tribunal fédéral (TF).

Rebondissement cette semaine. La société genevoise détentrice, Inanna Art Services, a retiré son recours. Elle est liée aux frères Aboutam, comptant parmi les plus grands marchands d'antiquités au monde, connus de la justice aux Etats-Unis et en Egypte. Pour quelles raisons les deux Genevois qui avaient hérité de cette pièce exceptionnelle de

leur père, décédé en 1998 dans le crash du vol SR111, ont-ils abandonné la bataille? Contacté, Ali Aboutam confirme notre information et renvoie vers son nouvel avocat, lequel refuse de s'exprimer.

Pour sa part, le conseil de l'Etat turc, Me Marc-André Renold, professeur à l'Université de Genève en droit des biens culturels, indique: «Ce retrait a pour effet que l'ordonnance de restitution du Ministère public genevois,

validée par la Cour de justice, est devenue définitive.» Y a-t-il eu négociation? «Je ne connais pas les raisons de ce retrait mais je suppose que le recourant a été impressionné par nos arguments et n'a pas voulu risquer une décision du TF qui aurait eu des conséquences négatives pour lui.»

### Exposé à Genève?

Et maintenant? «Le sarcophage va pouvoir être restitué rapidement à la Turquie et trouvera certainement une place de choix dans le musée archéologique d'Antalya.» D'autres questions s'ouvrent. Comment organiser le transfert de cette pièce pesant trois tonnes? «Probablement par avion. Il faudra encore définir les aspects pratiques», précise Me Renold. Avant que l'œuvre ne retourne à sa terre natale, la population genevoise pourra-t-elle l'admirer? Ce ne serait pas une première. Neuf objets archéologiques de grande importance pour leur pays d'origine - Syrie, Yémen et Libye - issus du trafic illicite de biens culturels et confisqués par le Ministère public genevois, sont actuellement exposés au Musée d'art et d'histoire (MAH). «Je trouverais opportun que le grand public puisse voir ce chef-d'œuvre à Genève, où il a longtemps été entreposé dans le plus grand des secrets», remarque Marc-André Renold.

En attendant de pouvoir l'admirer, il faut se contenter de la description faite en 2015 par la justice genevoise dans son communiqué. Le sarcophage en marbre blanc est orné de scènes représentant notamment Hercule étouffant le lion de Némée, tuant l'Hydre de Lerne, capturant la biche de Cérynie, ramenant le sanglier d'Erymanthe, nettoyant les écuries d'Augias, ou encore descendant aux enfers pour y dompter Cerbère.

## Les ébauches de pont pour une traversée du lac font déjà réagir

**De l'enthousiasme au rejet, les réactions fusent sur les projets de Santiago Calatrava**

Ce ne sont que des maquettes, mais elles suscitent déjà des réactions. Présentées à un conseil consultatif planchant sur la traversée du lac et publiées jeudi par la Tribune de Genève, ces quatre visions d'un pont sont l'œuvre de l'architecte et ingénieur Santiago Calatrava. Elles ne laissent pas indifférent. Petit tour d'horizon.

Conseiller municipal PLR en Ville de Genève, Vincent Subilia éprouve une surprise positive: «Attaché au paysage de la rade et



Les maquettes sur la traversée du lac présentées à un conseil consultatif ne laissent pas indifférent. CALATRAVA VALLS SA

donc plutôt favorable à un tunnel qui ne l'obstruerait pas, j'ai vu là le geste architectural très fort d'un homme qui a cumulé les réussites, témoigne-t-il. Les variantes hybrides où le lac apparaît comme un écran autour du pont me séduisent, même si leur faisabilité reste à vérifier. Cela offrirait à Genève une carte postale comme Sydney en a une avec son Opéra.»

Président de Patrimoine Suisse Genève, Robert Cramer prend le parti opposé. «Ce projet, dont on ne peut pas dire qu'il soit très discret, n'enthousiasmera sans doute pas notre association, réagit-il. Un site naturel comme celui-ci, qui a été le premier à être représenté de façon réaliste dans la peinture européenne, mérite

davantage d'être préservé que de recevoir un grand geste architectural. Il faut le laisser comme il est.»

Père de l'initiative pour une traversée du lac, Daniel Zaugg est mitigé. «Les variantes hybrides de pont et de tunnel cumulent les défauts des deux: on marquerait le paysage sans s'épargner les coûts et les difficultés qu'implique un tunnel, note l'ancien député PLR. On se mettrait tout le monde à dos. La variante allant d'une rive à l'autre renonce à l'île artificielle projetée au large de la Pointe-à-la-Bise afin de préserver cette réserve: il y aura des oppositions.»

Pro Natura, qui gère ce site, confirme. «Nous participons au

groupe de travail et, comme on est loin d'un projet définitif, il n'y a pas lieu de polémiquer, répond Sébastien Miazza, président. Mais le projet doit avoir le moins d'impact possible sur l'environnement. Une accroche sur cette réserve d'importance fédérale serait inacceptable.»

Et qu'en dit un porte-voix des usagers? Président de la section genevoise de l'Automobile Club Suisse, René Desbaillet est sceptique. «C'est joli, mais sans plus, lâche-t-il. Plusieurs variantes prévoient un pont court émergeant de souterrains, ce qui est dangereux: tout le monde freinerait pour regarder la vue, augmentant le risque de collisions.»

Marc Moulin